

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 1^{er} FÉVRIER 2012

Informations brèves

Affaires cantonales

Départ à la retraite du chef du Contrôle cantonal des finances

Après plus de 26 ans passés au sein de l'administration cantonale neuchâteloise à la tête du Contrôle cantonal des finances (CCFI) – anciennement Service de l'inspection et des finances -, M. Michel Poirier a informé le Conseil d'Etat de son désir de faire valoir son droit à la retraite. Il quittera ses fonctions à fin août 2012. Son poste sera prochainement repourvu. Dans le cadre de ses fonctions, M. Michel Poirier a collaboré étroitement à l'élaboration de la loi sur le contrôle des finances, acceptée par le Grand Conseil en octobre 2006. Cette nouvelle loi n'était pas une simple remise à jour des articles relatifs au contrôle des finances figurant auparavant dans la loi sur les finances, mais constituait le résultat d'un travail en profondeur visant à proposer une réglementation moderne, comparable aux standards appliqués par la majorité des autres cantons suisses. Par l'adoption de cette nouvelle loi, le Grand Conseil a confirmé et rendu plus explicite l'indépendance du service chargé de contrôler les finances de l'administration. A noter aussi qu'à la suite d'une convention signée entre les gouvernements vaudois et neuchâtelois, M. Michel Poirier a été délégué auprès du Contrôle cantonal des finances du canton de Vaud, comme membre ad intérim de la direction de ce service de mai 2003 à juin 2004, suite au départ du chef dudit service. Le gouvernement vaudois s'est félicité de cette collaboration fructueuse entre les deux cantons. M. Michel Poirier a également mené de nombreux rapports d'audit au sein de l'Etat de Neuchâtel, avec toujours la volonté d'apporter aux départements concernés et au Conseil d'Etat un maximum de valeur ajoutée. Il s'agit là d'un objectif stratégique très important pour le CCFI. Enfin, relevons que le CCFI est agréé comme expert-réviseur par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) depuis 2009. Cette reconnaissance externe du professionnalisme du CCFI est très importante autant vis-à-vis de ses partenaires internes qu'externes. Le Conseil d'Etat remercie vivement M. Michel Poirier qui aura, durant ces plus de 26 années, exercé cette mission sensible, transversale et complexe avec beaucoup de professionnalisme, de rigueur et de passion. Le gouvernement l'assure de sa plus profonde reconnaissance pour l'ampleur des tâches accomplies et lui présente ses meilleurs vœux pour une pleine et heureuse retraite.

Contact : Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du DJSF, tél. 032 889 64 00.

Votation fédérale du 17 juin 2012: demande d'autorisation du vote électronique

Après 16 tests de vote électronique qui se sont déroulés avec succès dans le cadre d'une votation fédérale entre 2005 et celle du 13 février 2011, le Conseil d'Etat prévoit un nouvel essai pour la votation fédérale du 17 juin 2012. Il a ainsi adressé une demande d'autorisation dans ce sens au Conseil fédéral, souhaitant par ailleurs que la limite du nombre d'électrices et d'électeurs pouvant voter par Internet augmente de 20.000 à 25.000; en effet, la mise en ligne de nouvelles prestations du Guichet unique durant le

premier semestre 2012 pourrait sensiblement augmenter le nombre de contrats d'utilisation, qui s'élève actuellement à 19.700. Et l'intégration des Suisses de l'étranger au processus de vote électronique est à nouveau prévue, pour autant qu'ils aient conclu un contrat d'utilisation au Guichet unique.

**Contact: Pascal Fontana, secrétaire général de la chancellerie d'Etat,
tél. 032 889 40 06.**

Nominations universitaires

Le Conseil d'Etat a procédé à la nomination des sept personnes suivantes à l'Université de Neuchâtel en qualité de professeurs associés à la faculté des sciences:

- Mme Brigitte Bauch-Mani, M. Bruno Thierren, M. Philippe Renard, M. Gaetano Mileti, M. Patrick Guérin, M. Daniel Job sont nommés avec effet du 1^{er} février 2012 au 31 janvier 2016, terme du semestre d'automne de l'année académique 2015-2016;
- Mme Lise Gern est nommée avec effet du 1^{er} février 2012 au 31 janvier 2015, terme du semestre d'automne de l'année académique 2014-2015.

Le Conseil d'Etat a en outre nommé M. Vincent Salvadé en qualité de professeur associé à la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel avec effet du 1^{er} février 2012 au 31 janvier 2016, terme du semestre d'automne de l'année académique 2015-2016.

Pour complément d'information:

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 2 février 2012